

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR



ANAQ-SUP

**RAPPORT D'EVALUATION
INSTITUTIONNELLE EXTERNE EN VUE DE
L'OBTENTION DE L'AGREMENT DEFINITIF
DE L'UNIVERSITE CHEIKH AHMADOU
BAMBA (UCAB)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Bhen Sikina TOGUEBAYE, Président
- Dr. Mamadou DIARRA, Membre
- M. Ababacar Gaye FALL, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juin 2016

Table des matières

1. Présentation de l'Université.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	3
3. Description de la visite sur le terrain	4
4. Appréciation de l'Institut au regard des standards de qualité du référentiel	4
5. Points forts	11
6. Points faibles	12
7. Appréciations générales sur l'université	13
8. Recommandations à l'Université	13
9. Recommandation à l'ANAQ-SUP	13
10. Proposition d'avis	13

Introduction

L'Université CHEIKH AHMADOU BAMBA (UCAB) a été autorisée à dispenser ses formations le 29 janvier 2009 sous l'agrément n°0078/AG/MESCUR/DES du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur.

Après quelques années de fonctionnement, l'Université a demandé en juillet 2015 un agrément définitif conformément aux dispositions du décret n°2011-1030 du 25 juillet 2011 portant statut des établissements privés d'enseignement supérieur. C'est dans ce cadre que l'évaluation a été conduite.

1. Présentation de l'Université

L'Université CHEIKH AHMADOU BAMBA est un établissement privé d'enseignement supérieur bénéficiant, depuis janvier 2009, d'une Autorisation d'ouverture ou Agrément provisoire de l'État du Sénégal sous l'appellation « Université AL AZHAR TOUBA DAROUL ALIM ». En février 2015, elle a changé de nom pour s'appeler « Université CHEIKH AHMADOU BAMBA ». Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a délivré au Promoteur, le 10 février 2015, une attestation de changement de nom n° 000196/MESR/DGES/DESP. Son siège social est à Fass MBAO – Dakar.

L'UCAB est composée, à l'échelle nationale, de trois centres d'excellence pour l'enseignement et la formation professionnelle qui préparent les étudiants aux diplômes nationaux de BTS et au diplôme de technicien supérieur. Les trois centres sont les suivants :

- Centre d'Excellence Cheikh Mouhamadou Mourtala pour l'Enseignement et la Formation professionnelle (CECMEFP) de Dakar ;
- Centre d'Excellence Serigne Saliou pour l'Enseignement et la Formation professionnelle (CESSEFP) de Bambey ;
- Centre d'excellence Serigne Chouhibou pour l'Enseignement et la Formation professionnelle (CESCEFP) de Touba.

Le CECMEFP de Dakar offre des formations dans les domaines de l'électromécanique, de l'électrotechnique, de la bureautique et de l'informatique.

Le CESSEFP de Bambey développe des filières dans les secteurs l'élevage et l'agriculture.

Le CESCEFP de Touba développe des filières dans le secteur tertiaire à travers la finance islamique et l'enseignement général.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-SUP. Tous les standards ont été renseignés. Le rapport est donc complet et informatif. Tous les éléments de preuve annoncés dans le rapport ont été mis à disposition des évaluateurs.

3. Description de la visite sur le terrain

La méthodologie adoptée pour la visite de terrain a comporté les phases ci-dessous.

3.1. Réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP

Une réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP a eu lieu le 08 janvier 2016 à 10h30. Elle a été organisée pour discuter et valider le cadre conceptuel et la démarche méthodologique de la mission.

3.2. Visite de terrain

La visite de terrain a été effectuée le 26 février 2016 sur le site de Dakar (Centre d'Excellence Cheikh Mouhamadou Mourtala pour l'Enseignement et la Formation professionnelle) conformément à l'agenda de visite fourni par l'ANAQ-SUP.

L'évaluation de terrain a été menée à travers:

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants;
- la visite des locaux;
- l'étude de documents mis à la disposition par la Direction.

Le présent rapport d'évaluation institutionnelle est circonscrit au centre de Mbao-Dakar.

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

3.3. Présentation de la synthèse des observations à la Direction de l'Ecole

Les informations collectées ont été analysées et synthétisées. La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'Université à la fin de l'évaluation de terrain en trois rubriques: points forts, points faibles et recommandations.

4. Appréciation de l'Institut au regard des standards de qualité du référentiel

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01: L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique

Appréciation globale sur le standard :

L'UCAB a clairement défini sa vision, sa mission, ses valeurs, qui sont celles religieuses de la confrérie Mouride du Sénégal fondées sur le travail rédempteur, la paix, la tolérance, la quête du savoir et ses objectifs en matière de formation. Elle s'est clairement fixée comme objectif la formation professionnelle des bacheliers arabes et l'intégration des structures de formation traditionnelle dans le système officiel de l'éducation nationale. Ce qui en fait sa spécificité.

Cependant, pour une meilleure lisibilité de ses objectifs stratégiques, l'établissement

gagnerait à se doter d'un plan stratégique de développement.

Conclusion : Standard atteint

Standard 1.02: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont décrits dans le règlement intérieur et à travers les attributions de chacun des organes de gouvernance de l'Université (Conseil d'administration, Conseil pédagogique et Conseil scientifique, Direction des études). Le personnel enseignant est impliqué dans les processus décisionnels par sa présence dans le Conseil scientifique, le Conseil pédagogique, le Conseil de discipline et le Conseil de classe.

Conclusion : Standard atteint

Standard 1.03 : L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard :

Les personnels enseignants et administratifs du Centre de Dakar sont qualifiés et en nombre suffisant.

Les ressources financières permettent à l'université de réaliser ses objectifs. L'université n'est pas endettée. Elle dispose d'un Conseil d'administration chargé du contrôle de la gestion de la direction.

Les laboratoires dont dispose le Centre de Dakar sont sous équipés. L'université doit faire un effort en équipements scientifiques spécialisés afin de démarrer ses formations en électronique et électrotechnique.

Conclusion : Standard atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les sources de financement de l'université, constituées essentiellement de frais de scolarité et des mensualités des étudiants, lui garantissent son autonomie. Chaque année, le bilan financier de l'université est présenté au Conseil d'Administration pour validation.

Conclusion : Standard atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'université dispose d'une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ). L'auto-évaluation institutionnelle a été conduite par un comité de pilotage peu distinct de la CIAQ.

Mais l'université ne dispose d'aucun document décrivant les démarches qualité en son sein ainsi que les responsabilités relatives à l'assurance qualité.

Les enseignements ne pas sont évalués par les étudiants

Conclusion : Standard non atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard :

Le Centre de Dakar n'a pas de mécanisme formel pour prévenir et gérer les conflits. La gestion des conflits est assurée de façon informelle par les responsables de classe, les doyens au sein de l'établissement et le Chef du service de la scolarité.

Conclusion : Standard non atteint

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.

Appréciation globale sur le standard :

Le Centre de Dakar offre des formations qui conduisent à l'obtention du diplôme de BTS et du Diplôme de technicien supérieur. Cette offre est conforme aux termes de l'agrément provisoire reçu du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La révision en cours des curricula à travers l'élaboration de nouvelles maquettes au format LMD des diplômes de BTS et DTS offre une passerelle d'évolution aux étudiants multilingues (arabe, français et anglais) titulaires du nouveau baccalauréat arabe et issus des institutions arabo-islamiques non formelles vers des parcours de licence professionnelle en passant par le diplôme national du BTS.

L'originalité de l'offre de formation de l'UCAB réside ainsi dans sa flexibilité et son caractère transversal.

Dans le cadre d'une approche globale et d'intégration, une telle perspective implique une collaboration institutionnelle plus forte entre le ministère en charge de l'enseignement supérieur et celui en charge de l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Les offres de formation sont ainsi en adéquation avec les orientations nationales en matière de professionnalisation des formations. Elles complètent l'offre nationale.

Conclusion : Standard atteint

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard :

L'offre actuelle de formation de l'université (préparation au concours national de BTS et délivrance du Diplôme de Technicien supérieur) ne permet pas encore l'organisation de programmes d'échange d'étudiants et d'enseignants avec des institutions d'enseignement supérieures aux niveaux national et international.

Conclusion : Standard non atteint

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard:

Les conditions d'obtention des diplômes appliquées au Centre de Dakar sont celles en vigueur au niveau du ministère en charge de l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Conclusion : Standard atteint

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard:

Le travail de suivi de l'insertion des diplômés n'est pas systématique. L'université ne dispose pas de statistiques pour évaluer le taux d'insertion de ses étudiants.

Conclusion : Standard non atteint

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard:

L'université dispose d'une cellule interne d'assurance qualité mais celle-ci n'a pas encore réalisé l'auto-évaluation des programmes.

Conclusion : Standard non atteint

Champ d'évaluation 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard:

L'université n'a pas d'activité de recherche car elle n'a pas encore intégré cet axe dans sa mission.

Conclusion : Standard non atteint

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard:

L'université n'ayant pas d'activité de recherche, elle n'a ni méthodes, ni résultats de recherche à intégrer dans la formation.

Conclusion : Standard non atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard :

Le corps enseignant est composé d'enseignants vacataires recrutés par cooptation et d'enseignants permanents mis à disposition par le Gouvernement. Dans les deux cas, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques des personnes recrutées.

Conclusion : Standard atteint

Standard 4.02: L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciation globale sur le standard :

L'université a envoyé quelques-uns de ses enseignants en stage de perfectionnement.

Conclusion : Standard atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève

Appréciation globale sur le standard :

L'université n'a pas de politique durable pour assurer la relève et le renforcement qualitatif de son personnel d'enseignement.

Conclusion : Standard non atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard :

L'université n'a pas de plan de carrière pour le personnel enseignant. Par conséquent, elle n'offre pas l'accès à un service de conseil en plan de carrière. L'essentiel des enseignants ont souscrit par engagement et volontariat au bénévolat.

Conclusion : Standard non atteint

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Le PATS est recruté selon les dispositions du Code du Travail et la Convention Collective du Commerce. C'est un personnel contractuel dont le recrutement se fait après examen de dossier et entretien sur la base des qualifications recherchées. Des contrats de recrutement sont signés même si la plupart ne revendique pas ou refuse même de percevoir un salaire.

Conclusion : Standard atteint

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard :

L'université n'organise pas la formation continue de son PATS.

Conclusion : Standard non atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation sont conformes à la réglementation nationale. Les étudiants sont titulaires du baccalauréat ou de diplômes admis en équivalence.

Conclusion : Standard atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée.

Conclusion : Standard atteint

Standard 6.03 : L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard :

Le Centre de Dakar a des statistiques sur les taux de réussites de ses étudiants au concours du BTS mais également en première, deuxième et troisième années d'étude dans les différentes filières.

Conclusion : Standard atteint

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard:

Le Centre de Dakar a un corps professoral composé de 19 enseignants pour un effectif, en 2014-2015, de 157 étudiants, toutes filières confondues. Le Centre a un ratio d'encadrement (1 enseignant pour 8 étudiants) qui lui permet d'atteindre ses objectifs de formation.

Conclusion : Standard atteint

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.

Appréciation globale sur le standard:

Le rôle d'accueil, de conseil et d'orientation des étudiants est joué par le service de la scolarité et la direction des études.

Conclusion : Standard atteint

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard :

Le Centre de Dakar ne possède ni aménagements, ni services spécifiques dédiés aux handicapés.

Conclusion : Standard non atteint

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation globale sur le standard :

Le Centre de Dakar dispose de 08 salles de cours, d'une (01) salle informatique équipée de 50 ordinateurs, d'une salle de TP, d'une salle de professeurs. Ces différentes infrastructures permettent au Centre de bien assurer sa mission sur le plan pédagogique.

Conclusion : Standard atteint

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard :

Le Centre de Dakar a un réseau internet fonctionnel et accessible, une salle multimédia qui permet aux acteurs d'accéder à des ressources électroniques.

Elle n'a pas encore de bibliothèque ou de salle de documentation

Conclusion : Standard non atteint

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale sur le standard :

Au Centre de Dakar, des extincteurs de sécurité sont installés, des techniciens de surface sont recrutés pour assurer la propreté des locaux. Les accès aux différents locaux et aux sorties de secours sont bien indiqués.

Le Centre dispose d'une infirmerie.

Conclusion : Standard atteint

Champ d'évaluation 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

Appréciation globale sur le standard :

L'université a noué des relations de coopération avec l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale de l'Université de Thiès (Sénégal) et l'Agence Nationale de la Maison de l'Outil

Conclusion : Standard atteint

Champ d'évaluation 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale sur le standard :

L'Université n'a pas de système d'informations de gestion formalisé. Il n'y a ni responsable, ni structure dédiée à l'information et à la communication c'est-à-dire chargée de produire les bases de données nécessaires pour gouverner l'université.

Conclusion : Standard non atteint

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale sur le standard :

Le Centre de Dakar n'a pas développé d'outils de communication externe (pas de site web fonctionnel). Au niveau interne, la communication se fait par affichage.

Conclusion : Standard non atteint

5. Points forts

- L'adossement de l'Université à un dispositif de formation comportant les autres ordres d'enseignement (préscolaires, élémentaires, moyens et secondaires) ;
- Le développement des filières professionnelles et techniques ;
- La contribution à la formation universitaire professionnelle et à l'employabilité des titulaires du baccalauréat arabe ;
- La construction des passerelles entre la formation arabo-islamique et le système éducatif formel ;
- Une organisation pédagogique intégrant une année préparatoire pour mettre à niveau les étudiants arabisants en langues française et anglaise ;

- L'existence d'un Conseil d'administration, d'un Conseil scientifique et pédagogique et d'une Cellule interne d'assurance qualité fonctionnels ;
- Une bonne gestion financière ;
- Un bon taux d'encadrement ;
- Un assez bon niveau de qualification du personnel enseignant et du personnel administratif ;
- Un fort engagement de l'ensemble du personnel au projet pédagogique.
- L'appui du Gouvernement en ressources humaines ;
- L'intervention des professionnels dans les activités pédagogiques ;
- La présence d'enseignants de rang A dans le Conseil scientifique et pédagogique ;
- Le respect de la réglementation en vigueur en matière d'admission dans les formations supérieures professionnelles ;
- La cohérence de l'offre de formation avec les termes de l'agrément provisoire reçu du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche ;
- Des locaux pédagogiques et administratifs propres, spacieux et bien équipés en mobilier, en ordinateurs et en vidéoprojecteurs ;
- Un réseau internet fonctionnel ;
- La propreté de l'environnement et des locaux.

6. Points faibles

- L'inexistence d'un plan stratégique. L'établissement a décrit sa vision, ses missions, ses valeurs, ses objectifs et ses perspectives en matière de formation et de développement institutionnel dans le rapport d'auto-évaluation, mais n'a pas réuni ces éléments dans un plan stratégique ;
- La faiblesse du dispositif de gestion administrative, financière et comptable ;
- L'absence d'une structure formelle de prévention et de gestion des conflits ;
- L'absence d'auto-évaluation des programmes de formation ;
- L'absence de contrat pour certains enseignants et personnels administratifs ;
- L'inexistence d'un site web ;
- L'inexistence d'une salle de documentation ;
- L'absence d'aménagements et de services destinés aux personnes en situation d'handicap.

7. Appréciations générales sur l'université

L'université, appréciée à travers son centre de Dakar, possède des points forts et a satisfait à l'essentiel des standards du référentiel. Mais des améliorations sont à apporter en matière de gestion administrative, financière et comptable, de gestion des ressources humaines et d'auto-évaluation des programmes de formation.

8. Recommandations à l'Université

- Se doter d'un plan stratégique de développement et d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables ;
- Mieux structurer l'organigramme en y intégrant toutes les structures nécessaires au bon fonctionnement de l'université. Dans l'organigramme ne figure pas l'Agent comptable qui existe cependant ;
- Mettre l'ensemble du personnel sous contrat et lui assurer une carrière ;
- Réaliser l'auto-évaluation des programmes de formation en utilisant les référentiels de l'ANAQ-SUP ;
- Se doter d'une salle de documentation et de ressources documentaires même si pour l'instant l'établissement ne prépare les étudiants qu'au concours de BTS ;
- Se doter d'un site web fonctionnel ;
- Aider les étudiants à acquérir chacun un ordinateur ;
- Faciliter l'accès des locaux aux personnes vivant avec un handicap moteur.

9. Recommandation à l'ANAQ-SUP

- Organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité pour l'auto-évaluation des programmes d'études ;
- Former les enseignants aux concepts du système LMD.

10. Proposition d'avis

Agrément recommandé

ANNEXE

Personnes rencontrées

I. Direction

- M. Yankhoba BADIANE, Directeur
- M. Babacar FAYE, Directeur des études
- M. Bassirou FAYE, Directeur de la scolarité
- M. Assane KANE, Gestionnaire
- M. Serigne DJIGAL, Membre Conseil d'Administration
- M. Mame Mor Diarra NDIAYE, Membre CIAQ
- M. Alpha TOURE, Chargé de la formation

II. Personnel Administratif, Technique et de Service

- M. Ibra MBOW, Comptable
- M. Mouhamadou NDIAYE, Secrétaire

III. Enseignants

- Mme Betty CISSE
- M. Moustapha SARR
- M. Mouhamed COLY
- M. Ibrahima BODIANG
- M. Biteye Faye MODOU

IV. Etudiants

- M. Ahmadou MBOUP
- M. Abdou GUEYE
- M. Mouhamed DIEYE
- Yilimane SEYE

NB : Des personnels enseignants, des PATS et étudiants du Centre agricole de Bambey ont assisté aux séances plénières de présentation et de restitution de la synthèse de l'évaluation.